

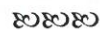


Mairie d'UR

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché Public de Services

Lotissement Communal (Parcelle B49)



1. Identification du Pouvoir Adjudicateur :

Mairie d'UR, Place de l'Eglise – 66760 UR – Téléphone : 04.68.04.82.91 – fax : 04.68.04.94.41

E-mail : mairie.ur@wanadoo.fr

Représentant de l'entité adjudicatrice en matière de marché public : M. le Maire de la Commune d'UR.

2. Objet du Marché : Accord-cadre Mission de Maîtrise d'œuvre.

Un marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un lotissement communal.

Type de marché : Accord cadre en procédure adaptée avec négociation.

N° de Référence attribué au marché : MAPA-BA-2017-01

N° nomenclature CPV : 74200000-1- et 74271800-7.

Lieu d'exécution des travaux : Parcelle B49 - Commune d'Ur.

3. Caractéristique principale

Le ou les premier(s) marchés subséquents consistent à une ou des missions de maîtrise d'œuvres, géomètre compris, les modes d'intervention opérationnels comprenant les éventuels découpages en tranches fonctionnelles et les enveloppes financières afférentes.

Les marchés subséquents suivants ont pour objet des missions de maîtrise d'œuvre. Les missions confiées au maître d'œuvre titulaire du présent marché sont constituées des éléments définis par le décret n° 93.1268 du 29 novembre 1993 et de son arrêté d'application en date du 21 décembre 1993. Cette mission comporte les parties techniques suivantes :

- Etudes préalables de diagnostic,
- APS : Études d'avant-projet sommaire,
- APD : Études d'avant-projet définitif,
- DPA : Réalisation du dossier de Demande de Permis d'Aménager.
- ACT : Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux,
- VISA : Visa des études d'exécution et de synthèse de type (Loi sur l'eau),
- DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux,
- AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Les variantes par rapport à l'objet du marché ne sont pas autorisées.

4. Date limite de réception des candidatures et des offres :

Le lundi 20 novembre 2017 à 12 heures.

5. Date de publication du présent avis :

Le vendredi 20 octobre 2017.

6. Condition de participation

Les candidatures et les offres doivent impérativement être rédigées en français, l'unité monétaire est l'euro.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

7. Critères de sélection des candidatures :

Références professionnelles, capacités techniques, économiques et financières.

8. Critères de sélection des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères avec leurs pondérations ci-après :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

9. Modalités de retrait :

Les dossiers de consultation sont disponibles en Mairie d'UR.

10. Modalités de dépôt :

Les dossiers doivent être transmis (avant la date et l'heure limites) à la Mairie d'Ur, adresse indiquée à l'article 1 soit par courrier recommandé avec AR ou contre récépissé au secrétariat de la Mairie. Inscire sur l'enveloppe cachetée l'objet du Marché, le n° du lot ainsi que le nom du Candidat.

11. Renseignements administratifs :

Secrétariat Général de la Mairie d'Ur - tel 04.68.04.82.91

12. Renseignement techniques :

Mairie d'UR, Place de l'Eglise – 66760 UR – Téléphone : 04.68.04.82.91 – fax : 04.68.04.94.41

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063 Montpellier cedex.



Le Maire,
Francis GANTOU
Signé